



## les Nouvelles Calédoniennes

Published on LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes, le Journal de Nouvelle Calédonie (<https://www.lnc.nc>)

Accueil > Nouvelle Calédonie > Environnement > [VIDÉO] Les holothuries sous haute surveillance > [VIDÉO] Les holothuries sous haute surveillance

[VIDÉO] Les holothuries sous haute surveillance

Anthony Tejero | Créé le 26.07.2021 à 18h50 | Mis à jour le 26.07.2021 à 19h28



Pour encadrer les exportations d'holothuries, les agents de contrôle doivent déjà apprendre à distinguer les différentes espèces. Photos Anthony Tejero

Depuis un an, deux espèces de bêtes de mer pêchées dans le lagon bénéficient d'une protection à l'échelle internationale. D'ici la fin de l'année, leur exportation pourrait être interdite si cette activité menace la ressource.

Avec leur corps long et visqueux, les holothuries ont des airs de vers de terre. Pas de quoi franchement ouvrir l'appétit, si ce n'est en Asie où ces animaux spongieux sont particulièrement convoités. Et les Calédoniens ont flairé le bon filon en développant une filière dédiée à la pêche et à l'export de ces espèces. Sauf que les règles de ce commerce international ont changé et elles pourraient bouleverser la filière locale.



## Les holothuries sous haute surveillance



Depuis le 28 août 2019, trois espèces de bêtes de mer sont inscrites sur la liste mondiale des animaux à protéger de la Cites\*. Parmi elles, les tétés à mamelles blanches (*Holothuria whitmaei*) et noires (*Holothuria fuscogilva*) sont présentes et exploitées dans le lagon. Désormais, leur commerce vers l'étranger ne peut être autorisé qu'à la seule condition de prouver que ces exportations ne nuisent pas à la ressource et à son renouvellement. Ce qui implique de mener un long travail de récolte des données (état des stocks, quantités prélevées, etc.) ensuite transmises à l'IRD, qui aura la charge de délivrer ou non cette autorisation. Si un accord temporaire a exceptionnellement été délivré pour 2021, cette décision reste en suspens pour les années à venir.



Angèle Armando, de Protege, et Ludivine Sariman, du Sivap, encadrent la mise en application de la réglementation Cites sur le Caillou.



### De nouvelles restrictions à venir ?



« Des missions sont en cours dans plusieurs zones stratégiques de la Nouvelle-Calédonie pour évaluer la ressource car il n'y avait plus eu de données depuis 2008. L'obtention du permis d'export sera donc assujettie aux résultats de cette étude qui devraient tomber d'ici la fin de l'année, précise Ludivine Sariman, chargée d'application de la Cites au Sivap (Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire). En attendant, cet accord temporaire a été donné parce que la réglementation calédonienne est déjà plus stricte que dans la plupart des autres pays. Les autorisations de pêche sont limitées, des tailles minimums doivent être respectées lors des prélèvements, il y a les codes de l'environnement, etc. »

Mais pour être efficaces, les nouvelles contraintes de ce commerce international exigent de mettre en place des moyens de contrôle dignes de ce nom. Et encore faut-il savoir reconnaître les différentes espèces d'holothuries commercialisées. C'est pourquoi une formation vient d'être organisée chez un pêcheur et exportateur du Grand Nouméa. Parmi les participants : gardes nature, douaniers, agents du service du parc de la mer de Corail... « Il s'agit d'aider tous ces corps de métier du territoire dans l'identification des différentes espèces de bêtes de mer puisqu'ils auront cette mission de contrôle, notamment aux frontières pour la partie commerce international », résume Angèle Armando, en charge de la communication de Protege (lire plus bas).



Une fois prélevées, les holothuries sont cuites puis restent à l'extérieur où elles sont séchées au soleil.



Un travail d'autant plus important que de nouvelles espèces d'holothuries prélevées dans le lagon pourrait bientôt s'ajouter à la liste des animaux protégés par la Cites. « D'ici 2022 ou 2023, une nouvelle conférence internationale sera organisée au cours de laquelle il est probable que d'autres bêtes de mer soient intégrées à ce statut de protection, prévoit Ludivine Sariman. L'étude en cours sur l'état de la ressource en Nouvelle-Calédonie, et la formation des agents de contrôle, qui portent sur l'ensemble des espèces exploitées, permet donc d'anticiper ces nouvelles réglementations à venir. »

## 15

C'est le nombre d'espèces actuellement pêchées dans le lagon et exportées.

## Repères

## Des quotas ?

L'interdiction d'exporter certaines espèces pourrait mettre un coup de frein à la filière locale, qui fait vivre près de 200 personnes rien qu'en province Nord. Pour autant, les professionnels ne voient pas forcément cette réglementation d'un mauvais œil : " Je suis même favorable à l'instauration de quotas à l'export car c'est plus simple pour gérer une ressource que par le critère de la taille. D'autant plus que le corps d'une holothurie se déforme fortement selon l'endroit où elle se trouve, explique le pêcheur Wigrial Mouzin. Si on arrive à atteindre le quota en six mois, la ressource va bien. Si on peine jusqu'à la fin de l'année, c'est le signe qu'elle va mal. "

## Quel est leur rôle ?

Les holothuries jouent un rôle majeur dans le milieu marin. Elles déplacent et consomment les matières organiques, les bactéries et certaines algues. En fouillant dans de grandes quantités de sable, elles nettoient et retournent les sédiments, recyclant ainsi les nutriments nécessaires aux autres organismes.

## Financements

Les études pour évaluer l'état de la ressource et les formations pour renforcer les moyens de contrôle sont financées par Protege, le Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes. Une enveloppe de 41 millions de francs est allouée à ce dossier *via* ces fonds de l'Union européenne. Les provinces et les privés participent également.

## Note

\*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

## MERCI DE VOUS IDENTIFIER

Vous devez avoir un compte en ligne sur le site des Nouvelles Calédoniennes pour pouvoir acheter du contenu. Veuillez vous connecter.

## J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Nom d'utilisateur ou d'e-mail \*

Saisissez votre nom d'utilisateur pour LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes

Mot de passe \*

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

Mot de passe oublié ? <sup>[1]</sup>

## JE N'AI PAS DE COMPTE

- Vous n'avez pas encore de compte ?
- [Créer un nouveau compte](#) <sup>[2]</sup>

*Vous avez besoin d'aide ? Vous souhaitez vous abonner, mais vous n'avez pas de carte bancaire ? Prenez contact directement avec le service abonnement au (+687) 27 09 65 ou en envoyant un e-mail au [service abonnement](#) <sup>[3]</sup>.*

**Source URL:** [https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/environnement/video-les-holothuries-sous-haute-surveillance?fbclid=IwAR2VXA2kVsYrjrsrkhgFohmo5tflxnNF0p\\_pw-xCPeEwdeqcdZeU-jk7J8DM\\_asdasdad](https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/environnement/video-les-holothuries-sous-haute-surveillance?fbclid=IwAR2VXA2kVsYrjrsrkhgFohmo5tflxnNF0p_pw-xCPeEwdeqcdZeU-jk7J8DM_asdasdad)

### Links

[1] <https://www.lnc.nc/user/password>

[2] <https://www.lnc.nc/user/register>

[3] <https://www.lnc.nc/formulaire/contact?destinataire=abonnements>